

République Française

Département de l'Aube



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JANVIER 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	20	20 + 1

Date de convocation
18 janvier 2024

Date d'affichage
18 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : **Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉREE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Véronique STOLTZ, Sophie MENZIN, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.**

Représenté : **Laurent JÉROME** représenté par **Robert BESANÇON.**

Absent excusé : **Marcel CHRISTEL**

Robert BESANÇON a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Festivités : révision des tarifs pour le repas du 14 juillet

N° de délibération : 20240104

Mme Fournier expose :

La commission communication et festivités, réunie en séance du 13 décembre 2023, propose de revoir les tarifs des repas du 14 juillet.

Elle propose de laisser inchangé le tarif de 5 € pour les lyotains mais de faire évoluer le prix pour les extérieurs en le passant à 15 €.

Cette évolution permettra de privilégier la place pour les lyotains. Le prix du repas augmente de 1,50 € (8,50 à 10 €) par personne et 50 personnes supplémentaires seront accueillies.

L'évolution des tarifs permettra également de couvrir d'autres coûts engendrés par cette manifestation.

La commune s'assurera de faire la distinction entre lyotains et extérieurs à l'inscription.

Le conseil après en avoir délibéré :

FIXE le tarif du repas du 14 juillet à 5 € pour les habitants de Saint-Lyé et à 15 € pour les extérieurs.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
20	21	21	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Robert BESANÇON
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

